

OFFRE PARTENAIRE FABRICANT 2021

Chaudières

VIESSMANN



L'offre Viessmann 100 € TTC remboursés⁽¹⁾

⁽¹⁾ A l'occasion de l'opération "OUIGAZ, Le Trait" en partenariat avec GRDF et la ville de Le Trait, **Viessmann vous rembourse 100 € TTC pour l'achat d'une chaudière gaz auto-adaptative Vitodens série 1 ou série 2**, en remplacement de votre chaudière fioul par votre installateur conseil Viessmann entre le 01/10/2021 et le 31/12/2021.

LA GAMME VITODENS :

- + Design élégant
- + Efficacité et fiabilité maximales
- + Économe en énergie
- + Respectueuse de l'environnement
- + Écran tactile et affichage clair
- + Plus de sécurité, plus de confort avec l'app ViCare et le **Wifi intégré**

Plus d'informations auprès de votre installateur Viessmann

VOS COORDONNÉES :

*Mentions obligatoires

Nom* : _____

Prénom* : _____

Adresse* : _____

CP* : _____

Ville* : _____

Tél* : _____

Email* : _____

Chaudière fioul déposée (marque, nom, puissance)* : _____

MODALITÉS DE L'OPÉRATION

Offre* réservée aux particuliers résidants à Le Trait (76580) pour l'achat d'une chaudière Vitodens série 1 ou série 2 en remplacement d'une chaudière fioul, commandée et livrée entre le 01/10/2021 et le 31/12/2021. Valable uniquement dans le cas d'un chantier réalisé par un des installateurs chauffagistes partenaires de l'offre (voir ci-dessous).

Pour bénéficier de l'offre veuillez adresser :

- Cette fiche dûment complétée,
- Un justificatif de domicile comportant le même nom / même adresse que ceux présents sur la facture et le devis,
- Une copie du devis signé et une copie de la facture correspondant au devis acquittée, datée et signée entre le 01/10/2021 et le 31/12/2021 par un des installateurs ci-après : DUMOUCHEL, AIR C2, ENTREPRISE BICHOT, LOIC SANSON ou HEURTEVENT,
- Un IBAN/BIC présent sur votre RIB.

Le tout est à envoyer au plus tard le 15/01/2022 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

Offre OUIGAZ GRDF Le Trait 2021 - Facility N°211001 - 13915 Marseille Cedex 15

Pour toute question relative à l'offre, vous pouvez contacter le support client Facility sur <https://serviceconso.facility.fr/> en rappelant le numéro de l'opération 211001. Toute réclamation devra être faite au plus tard le 15/02/2022.

*Offre réservée aux particuliers. Offre non cumulable avec toute autre opération en cours, sauf offre de financement. Remboursement effectué par virement sous 4 à 6 semaines environ. Toute demande **illisible, incomplète et/ou parvenue hors délai sera considérée comme nulle et ne pourra être prise en compte. S'il était constaté un éventuel retard, des grèves ou faits perturbant l'acheminement des courriers postaux ou électroniques**, ainsi qu'une perte desdits courriers, la Société Organisatrice et les gestionnaires de l'offre ne seront pas tenus responsables desdites conséquences. Les éventuelles réclamations devront être formulées par les destinataires directement auprès des entreprises ayant assuré l'acheminement. Conservez une copie de votre dossier avant envoi. L'envoi en recommandé avec demande d'avis de réception est conseillé. Les frais d'affranchissement liés à la demande de remboursement **ne seront pas remboursés. Prime limitée à un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse) et valable uniquement en France Métropolitaine dans la ville de Le Trait (76580). Vos données personnelles font l'objet d'un traitement automatisé nous permettant notamment de promouvoir nos événements et nos produits et services.** Si vous souhaitez ne plus recevoir d'informations sur les offres Viessmann France SAS, il vous suffit d'adresser un email à l'adresse suivante : privacy@viessmann.fr. Conformément aux articles 38 à 40-1 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de directives sur vos données et d'opposition pour motif légitime, que vous pouvez exercer en adressant un email à l'adresse suivante : privacy@viessmann.fr. Visuels non contractuels.